

Avec l'ouverture du portail particulier « Personnes en situation de handicap », les usagers ont la possibilité de se faire accompagner pour compléter et envoyer le DUA aux Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS). La structure accompagnante peut alors rechercher le DUA et y accéder. Si la structure accompagnante n'accompagne plus l'utilisateur, elle peut alors abandonner la gestion du dossier.

Cette fiche a pour but de vous expliquer comment abandonner la gestion du dossier.

1 Accéder au DUA de l'utilisateur

Depuis le menu « **HANDICAP** », cliquer sur « **Gérer les d'admission (DUA)** »

HANDICAP

Je suis accompagnant professionnel

Rechercher un dossier unique de demande d'admission (DUA)

Gérer les dossiers uniques de demande d'admission (DUA)

Une fois sur le tableau de bord, vous pouvez filtrer par **établissement** (si vous êtes habilité.e sur plusieurs établissements), par **unité** et par **MDPH de référence** pour retrouver le dossier souhaité, puis cliquer sur le petit crayon qui apparaît sur la droite de la ligne afin d'accéder au dossier.

Établissement

CH de la Côte d'Or

Unité(s)

Toutes les unités

MDPH de référence

MDPH de la Côte d'Or

2 résultats |

1

Page : 1

Nombre d'éléments par page : 10

N° individu	Sexe	Identité	DUA	Usager connecté	Unité	Modif.
123456789	M	JEAN LEPOTTE	123456789	123456789	20/10/2025	
987654321	F	MARIE LEPOTTE	987654321	987654321		

2 Abandonner la gestion du dossier

Dans la zone « **Actions sur le dossier** » qui apparaît sur la droite, cliquez sur « **Abandonner la gestion du dossier** ».

Actions sur le dossier

Transférer la responsabilité du dossier

Abandonner la gestion du dossier

Donner accès à l'utilisateur

Une pop-up s'ouvre, vous devrez alors
« **Valider** » l'abandon de la gestion du dossier.

Abandonner la gestion du dossierFermer x

Voulez-vous abandonner la gestion du dossier en tant qu'accompagnant ?

Une fois la gestion abandonnée, vous serez redirigé vers le tableau de bord et vous n'aurez plus accès à ce dossier.

☒ Valider



Cette démarche est irréversible. Une fois l'abandon validé, vous n'aurez plus accès au dossier.